

décembre 2014

Respecter les croyances, et éviter de nuire : assistance psychosociale en Jordanie et aux États-Unis

Maryam Zoma

Les organisations qu'elles soient confessionnelles ou laïques doivent reconnaître les moyens dont dispose la religion pour guérir et soutenir les réfugiés et les demandeurs d'asile mais savoir qu'elle peut aussi leur nuire.

À travers l'histoire, les organisations confessionnelles ont apporté toute une série de services variés aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, indépendamment de l'affiliation religieuse ou spirituelle des individus concernés, et il peut s'avérer impossible d'établir une distinction entre cette assistance et celle apportée par d'autres partenaires. Il n'en reste pas moins que les organisations confessionnelles sont guidées par leurs valeurs religieuses et qu'elles sont susceptibles de se tourner vers des institutions religieuses plus vastes pour obtenir des ressources auxquelles les organisations laïques n'ont peut-être pas la possibilité d'accéder. En outre, de nombreux réfugiés et demandeurs d'asile utilisent la religion et la spiritualité comme aide à l'adaptation, au rétablissement et à la résilience¹.

Cet article compare le travail psychosocial effectué avec des réfugiés et des demandeurs d'asile par deux organisations confessionnelles : l'Association catholique pour l'aide à l'Orient (Catholic Near East Welfare Association - CNEWA) à Amman en Jordanie, et l'Organisation Seafarers International House (SIH) dans la ville de New York. La CNEWA apporte de l'assistance à des populations irakiennes, syriennes, palestiniennes et jordaniennes, et s'occupe de problèmes médicaux, d'alimentation, de logement et d'éducation indépendamment de l'appartenance religieuse individuelle ; la CNEWA finance en outre des programmes de catéchèse (exclusivement pour les familles chrétiennes) menés par les Missionnaires franciscains de Marie (Missionnaires franciscains de Marie -MFM) qui travaillent en Jordanie. SIH est une organisation du ministère social Luthérien en Amérique qui s'occupe principalement de procurer un hébergement temporaire aux demandeurs d'asile et immigrants provenant d'Amérique Centrale et du Sud, du Moyen Orient et de l'Afrique subsaharienne.

Les avantages de l'assistance psychosociale apportée par les organisations confessionnelles

De nombreux réfugiés et demandeurs d'asile avec lesquels j'ai travaillé en Jordanie et aux États-Unis insistent sur l'importance de leur foi et de

leur intégration à une communauté religieuse en tant que source de soutien spirituel, émotionnel et social. Les organisations confessionnelles, à travers leurs activités, peuvent aider les demandeurs d'asile et les réfugiés à sentir qu'ils appartiennent à une communauté et leur procurer un sentiment de familiarité. Les Missionnaires franciscains, par exemple, organisent un cours hebdomadaire d'étude biblique dans leur couvent. Et nombreuses sont les participantes qui ont affirmé à quel point elles attendent cette événement avec impatience dans la mesure où il représente pour elles une activité spirituelle et sociale dans un contexte où les réfugiés ont des ressources limitées à consacrer à leurs loisirs. Les cours d'étude biblique donnent aux réfugiés l'occasion d'en apprendre davantage sur leur foi, d'interagir avec la communauté et de découvrir des ressources et des services disponibles auprès d'autres organisations ; ce qui les aide également mieux résister au stress généré par leur situation.

SIH procure un hébergement temporaire aux demandeurs d'asile et aux immigrants récemment libérés d'un centre de détention ; en outre, le personnel de SIH et ses bénévoles visitent les demandeurs d'asile et les immigrants détenus dans les centres de détention de toute la région du New Jersey afin de leur apporter un appui émotionnel et social². De nombreux bénévoles de SIH appartiennent aux congrégations luthériennes de la ville de New York et considèrent leur participation à ce programme comme une manière de mettre en pratique leur foi religieuse. SIH forment les bénévoles avant qu'ils ne se rendent dans un centre de détention pour qu'ils sachent que le but de leur visite n'est pas de prêcher mais bien d'apporter un soutien émotionnel et social. Toutefois, si la personne détenue mentionne la foi comme une préoccupation importante pour elle, alors le bénévole peut engager le dialogue sur ce sujet. Par exemple, un immigrant détenu a expliqué à un bénévole de SIH que la lecture de la bible l'aidait à maintenir une attitude positive pendant sa détention ; il se sentait suffisamment en confiance pour communiquer cette information après s'être

entretenu pendant une heure avec un bénévole et ils ont ensuite parlé des passages de la bible qu'ils aimaient lire et le détenu a confié que cette conversation l'avait réconforté. Il est possible que des employés d'agences laïques ne se sentent pas à l'aise pour engager une conversation sur la foi.

Les demandeurs d'asile qui séjournent à la maison d'accueil de SIH parlent également de l'importance de la foi. Un client demandeur d'asile qui s'identifiait lui-même comme chrétien a expliqué que séjourner dans un lieu appartenant à une communauté chrétienne l'avait aidé à se sentir en confiance et en sécurité. Contribuer à créer un environnement dans lequel les réfugiés et les demandeurs d'asile se sentent en confiance, acceptés et en sécurité est extrêmement important pour leur bien-être psychique et émotionnel. L'icône et les symboles religieux peuvent aider à créer des espaces qui semblent familiers et susceptibles de rassurer les demandeurs d'asile et les réfugiés. Plus encore, des employés qui sont capables de participer aux rituels religieux et qui les respectent – qu'il s'agisse de leur propre foi ou d'une autre – peuvent contribuer à établir une relation de confiance avec les clients ainsi qu'un lien positif avec l'agence concernée comme avec la communauté dans son ensemble. Des organisations laïques qui apportent des services similaires peuvent éprouver des difficultés à créer un environnement aussi propice pour des clients qui mentionnent la religion et la spiritualité comme des aspects importants de leur bien-être émotionnel ; en effet, il se peut que ces organisations recourent de manière excessive à des interventions thérapeutiques occidentales qui correspondent tellement peu aux moyens d'adaptation de la personne concernée qu'elles risquent d'être une source supplémentaire de détresse.

Outre le soutien spirituel, émotionnel et social qu'elles peuvent apporter, les organisations confessionnelles disposent de contacts avec d'autres réseaux sociaux, comme des lieux de culte et sont capables de mobiliser des ressources et des bénévoles par l'intermédiaire de ces réseaux. SIH, par exemple, travaille en collaboration avec des congrégations luthériennes afin de recruter des bénévoles pour visiter les centres de détention alors que la CNEWA et MFM utilisent leur réseau d'églises pour trouver et distribuer des ressources comme des logements, des meubles et des vêtements destinés à leurs clients réfugiés. Le personnel peut mettre en contact les demandeurs d'asile et les réfugiés qui partagent la religion de l'organisation confessionnelle avec des lieux de

culte qui peuvent leur apporter une assistance spirituelle supplémentaire. Les agences laïques n'ont peut-être pas de contact avec des lieux de culte.

Limitations et écueils

Les organisations confessionnelles ont également leurs limitations, et il peut arriver qu'elles causent la détresse de certains individus qui pratiquent une religion différente de la leur, qui ont été persécutés du fait de leur foi, qui remettent leur foi en question ou qui considèrent qu'un pouvoir supérieur les a abandonné dans leurs épreuves. Certains d'entre eux peuvent craindre de chercher de l'aide auprès d'une organisation confessionnelle par peur d'être convertis. Les employés des organisations confessionnelles doivent avoir conscience de ces problèmes et si les demandeurs d'asile et les réfugiés expriment des inquiétudes de cet ordre, les praticiens doivent les aider à trouver d'autres moyens positifs d'adaptation et si nécessaire les diriger vers d'autres organisations.

Certains demandeurs d'asile et réfugiés peuvent être mal à l'aise à l'idée de recevoir une assistance provenant d'une organisation confessionnelle qui ne correspond pas à leur propre foi. Certains d'entre eux peuvent penser que ces agences assistent exclusivement des personnes appartenant à leur religion, et d'autres qui partagent la même foi s'imaginer qu'ils vont obtenir un traitement préférentiel. Des clients de la même religion peuvent également se sentir dans l'obligation d'extérioriser leur foi parce qu'ils reçoivent une assistance provenant d'agences confessionnelles.

L'icône et les symboles religieux de l'organisation peuvent provoquer une sensation de mise à l'écart chez les clients qui pratiquent une religion différente. Un bénévole de SIH portait une croix alors qu'il parlait, dans un centre de détention, avec un immigrant détenu qui s'était identifié comme musulman ; la croix avait mis ce détenu mal à l'aise et il s'était senti obligé d'affirmer qu'il était musulman et qu'il ne voulait pas être converti. Les employés des agences confessionnelles doivent communiquer clairement à la communauté qu'ils apportent de l'assistance à tous, indépendamment de leur religion et dans la mesure du possible, ils devraient éviter de montrer leurs symboles religieux.

Il est extrêmement important pour les employés des agences laïques comme pour ceux des agences confessionnelles de connaître les principes religieux fondamentaux des personnes qu'ils servent. Les agences doivent tenir compte de certaines pratiques et obligations, comme les restrictions alimentaires

décembre 2014

et les jours sacrés, et les respecter. Les employés devraient également, dans la mesure du possible et si cela s'avère approprié dans le contexte local, tenter d'incorporer les traditions spirituelles de leurs clients aux activités de l'agence, ou organiser des célébrations culturelles lorsque celles-ci sont mentionnées comme significatives au sein de la communauté ou qu'elles sont susceptibles de contribuer au bien-être psychosocial des individus concernés. À la demande d'un couple de demandeur d'asile mixte musulman et chrétien, le pasteur de SIH a organisé une bénédiction en l'honneur de leur enfant nouveau-né incorporant les deux traditions.

Les agences doivent être prêtes à engager le dialogue avec les personnes qu'elles servent sur des questions de foi et de spiritualité dans la mesure où de nombreuses populations déplacées mentionnent la foi comme un facteur important d'adaptation et de rétablissement ; les organisations qu'elles soient laïques ou confessionnelles devraient en conséquence former leur personnel pour qu'ils connaissent les principes fondamentaux des différentes religions de leurs clients. Davantage

de recherches interdisciplinaires devraient être effectuées et des cadres de pratique supplémentaires devraient être élaborés par les travailleurs sociaux, les praticiens en santé mentale et les travailleurs humanitaires pour veiller à ce que la foi et la spiritualité soient considérées comme des sujets de discussion qu'il est important et utile d'aborder avec les demandeurs d'asile et les réfugiés, et éviter que les pratiques personnelles de ces praticiens ne deviennent une cause supplémentaire de détresse émotionnelle.

Maryam Zoma zomamaryam@gmail.com était jusqu'il y a peu en stage de travail social auprès de Seafarers International House (SIH) <http://sihnyc.org> et elle fait actuellement une maîtrise en travail social au Hunter College de l'Université de la ville de New York. www.hunter.cuny.edu/socwork

1. Gozdzia E et Shandy D (2002) 'Editorial Introduction: Religion and Spirituality in Forced Migration', *Journal of Refugee Studies* Vol. 15, No 2.

2. Pour plus d'information sur l'impact de la détention, voir numéro 44 de RMF sur le thème 'Détention, alternatives à la détention, et expulsion'. www.fmreview.org/detention